



## Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

### OFFRE D'EMPLOI – CDD

#### Agent de Développement – animateur (H/F)

La Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 66) est une structure associative départementale chargée de coordonner les actions de 29 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Reconnue d'Utilité Publique dans le Code de l'Environnement, elle est également agréée au titre de la protection de la nature. La FDPPMA 66 a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisirs, l'éducation à l'environnement, ainsi que la préservation et la restauration des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole départemental.

Depuis 2012, la FDPPMA 66 s'est dotée de moyens pour développer, sur la commune de Millas, un Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature (PDIPN). Suite au départ du principal animateur du pôle, la FDPPMA 66 modifie son organisation interne, et recrute un Agent de Développement (H/F) diplômé d'un BPJEPS « Pêche de Loisir ». Le poste est essentiellement lié à l'animation, mais l'agent peut être amené à réaliser d'autres tâches annexes en lien avec les autres activités de la Fédération. La politique fédérale est en cours de développement sur les sujets liés à l'Education à l'Environnement et Développement Durable. Une appétence pour ces sujets est particulièrement recherchée auprès du futur animateur.

#### Missions :

##### Les principales missions liées à l'activité du pôle animation sont :

- ⇒ Organiser, préparer, concevoir et mettre en œuvre des animations auprès de différents publics :
  - de découverte ou de perfectionnement de différentes techniques de pêche (coup, leurres, mouche...)
  - de découverte de l'environnement en lien avec l'eau et de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques (cycle de l'eau, chaîne alimentaire, continuité écologique, effets des pollutions, effets du changement climatique...)
- ⇒ Gérer le stock et l'acquisition du matériel nécessaire aux animations en étroite relation avec le référent du Pôle Développement
- ⇒ Contribuer au développement de l'activité du PDIPN auprès du public scolaire et périscolaire
- ⇒ Organiser, préparer et mettre en œuvre des événements de promotion de la pêche de loisirs locaux ou départementaux, voir régionaux
- ⇒ Favoriser et aider à la création, et au maintien, d'Ateliers Pêche Nature (APN) des AAPPMA et former les intervenants
- ⇒ Contribuer aux études de développement de l'halieutisme
- ⇒ Entretenir des relations privilégiées avec les responsables des AAPPMA, leur apporter un appui technique et administratif et favoriser les échanges avec la FDPPMA 66
- ⇒ Contribuer aux activités de communication de la Fédération
- ⇒ Coanimer la commission Développement avec le référent du Pôle
- ⇒ Participer à la promotion, à l'accueil et à la vente des cartes de pêche de façon ponctuelle

*L'ensemble de ces missions constitueront environ 90 % du temps annuel de travail.*

### Les autres tâches annexes sont :

- ⇒ Participer ponctuellement à des opérations d'investigations techniques de terrain (pêches électriques de sauvetage ou d'inventaire, suivis divers...)
- ⇒ Contribuer aux actions de communication de la Fédération
- ⇒ Gérer et entretenir le bassin d'ornement du siège social de la Fédération
- ⇒ Gestion des prêts de matériel auprès des AAPPMA

*L'ensemble de ces missions constituerons environ 10 % du temps annuel de travail.*

### **Profil et compétences du candidat**

---

#### Formations :

- ⇒ BPJEPS « Pêche de loisir » obligatoire
- ⇒ Permis B obligatoire
- ⇒ Titulaire d'une formation Bac + 2, type BTS « Gestion et Protection de la Nature » ou équivalent souhaité
- ⇒ Disposer du brevet de premiers secours serait un plus
- ⇒ Avoir subi la formation pour être opérateur de pêche électrique et disposer de l'habilitation électrique « BS, BE manœuvre » serait un plus

#### Savoirs :

- ⇒ Connaissances des milieux aquatiques et de la faune piscicole d'eau douce
- ⇒ Connaissances des conditions d'exercice de la pêche
- ⇒ Connaissances de l'organisation associative en charge de la gestion de la pêche récréative en eau douce

#### Savoir-faire technique :

- ⇒ Maîtrise de différentes techniques de pêche (Pêche au coup, pêche aux leurres, pêche à la mouche...)
- ⇒ Savoir organiser, concevoir des supports, et mettre en œuvre une animation
- ⇒ Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, présentation)
- ⇒ Bonne maîtrise des outils de communication (courriel, internet, réseaux sociaux)
- ⇒ Aptitude et goût pour le bricolage

#### Savoir-faire comportemental :

- ⇒ Autonome, sens de l'organisation et de l'initiative
- ⇒ Sens du contact (notamment avec le jeune public), diplomatie, aptitude à l'échange et à la concertation, ouverture d'esprit
- ⇒ Aptitude au travail en équipe

Une première expérience significative dans le domaine est souhaitée.

### **Description du poste**

---

- ✓ Contrat à Durée Déterminé (CDD) de 7 mois
- ✓ Temps de travail hebdomadaire : Temps complet avec possibilité de travail les soirées, week-end et jours fériés et en périodes de vacances scolaires, temps de travail modulable une base de 35 h hebdomadaire en moyenne.
- ✓ Rémunération et positionnement dans la CCN : Agent de développement – Niveau III Echelon 1, selon la Convention Collective des Structures Associatives de la Pêche de Loisir et de la Protection du Milieu Aquatique (IDCC 3203)
- ✓ Prise de fonction : Début juin 2025

## **Dossier de candidature**

---

Lettre de motivation et Curriculum Vitae à adresser par courrier électronique avant le 2 Mai 2025 à midi, à adresser à : « Monsieur le Président de la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique » avec pour objet « Candidature pour le poste d'Agent de Développement ».